

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 03 / novembre 2011 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

Durant le mois écoulé, les cours mondiaux des céréales ont été largement influencés par le poids d'une conjoncture économique mondiale qui n'en finit plus de se dégrader de part et d'autre de l'Atlantique. Les fondamentaux ont pour un temps, été relégués au second plan. Mais la suprématie de la mer Noire à l'exportation, renforcée par l'officialisation de l'annulation des taxes en Ukraine, tout comme l'étroussure du bilan mondial du maïs, apparaissent comme des éléments d'orientation déterminants.

ANALYSE DU MARCHÉ MONDIAL

> Des marchés agricoles sous influence

Les cours des céréales ont évolué au gré du feuilleton aux multiples rebondissements de la crise de la dette européenne, et des fluctuations monétaires. Tous les regards se sont ainsi tournés sur le vieux continent et sa capacité à se doter de mécanismes susceptibles d'enrayer la crise. Le 27 octobre, les dirigeants de l'UE sont parvenus à un accord qui porte sur 3 points : un effacement de la dette grecque à hauteur de 50 %, une recapitalisation des banques à hauteur de 106 milliards d'euros et un renforcement du Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF), via l'aide de pays émergents (Chine et Brésil entre autres). La zone euro a brutalement replongé dans l'instabilité mardi 1^{er} novembre après l'annonce surprise par le Premier ministre grec d'un référendum sur le plan de sauvetage, et par un renoncement peu après. Seul élément positif au tableau, la baisse surprise du taux directeur de 0,25 pts à 1,25 annoncée par Mario Draghi, nouvellement nommé à la tête de la BCE, en raison d'un risque accru de récession. Outre-Atlantique la situation n'est pas plus brillante. Le plan de relance de 477 milliards de dollars proposé début septembre par l'administration Obama pour relancer l'économie et l'emploi (le taux de chômage aux États-Unis atteint aujourd'hui 9,1%) a été rejeté par le Sénat le 11 octobre.

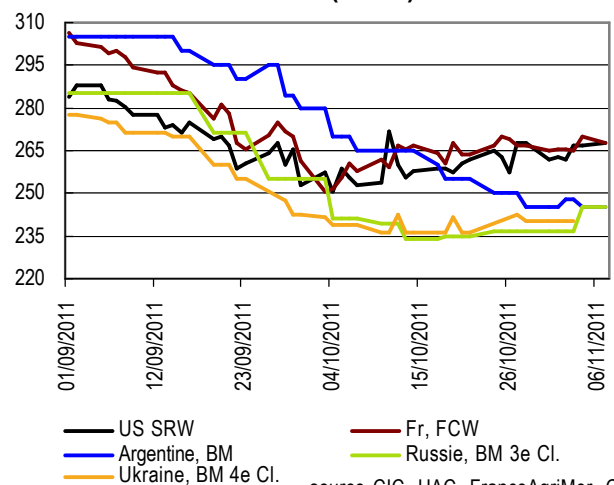
> **Une production mondiale de blé proche du record** : les estimations de production mondiale continuent de s'affiner avec l'arrivée des récoltes de l'hémisphère Sud. Selon le CIC, la moisson 2011/12 est maintenant estimée à 684 Mt, soit 33 Mt de plus que l'an dernier, proche du record de 685 Mt de 2008. Cependant, dans le même temps la consommation est, elle aussi, revue à la hausse si bien que les stocks ne se reconstituent que d'un vo-

lume modeste (7 Mt) alors qu'ils avaient progressé de 40 Mt en 08/09.

> Une concurrence accrue à l'exportation

La baisse des cours amorcée au mois de septembre s'est poursuivie en octobre et un resserrement des écarts de prix entre origines s'est opéré. La parution du rapport de l'USDA et l'annonce par la Russie d'une possible introduction de taxes ont provoqué un sursaut le 12 octobre. Même si elle a été pénalisée par un renforcement du rouble contre le dollar, l'origine russe n'en demeure pas moins très attractive notamment par rapport au SRW et au FCW. Mais c'est l'origine ukrainienne qui est actuellement la plus compétitive sur le marché mondial à 241 \$/t. Le blé argentin, à l'approche du début de la campagne de commercialisation, se trouve aligné au même niveau que le blé russe à 245 \$/t, le 7 novembre.

Cours mondiaux des blés (en \$/t)



Régulation des marchés : dans le cadre de la mise en œuvre du Dodd-Frank Act, vision américaine de la régulation financière, promulguée le 21 juillet 2010 aux États-Unis, l'autorité de contrôle des marchés financiers aux États-Unis (CFTC), a étendu l'obligation de limites de positions à 10 nouveaux produits agricoles, 4 matières premières énergétiques, et 5 métaux contre 9 produits agricoles jusqu'alors référencés (blés, maïs, avoine, graines et huile de soja ou encore coton). Ce sont désormais une vingtaine de marchés de matières premières qui sont concernés par ces nouvelles règles qui ont pour objectif de prévenir la spéculation et une volatilité excessive et le risque d'un gonflement artificiel des cours mondiaux. De plus elle a fixé des limites d'emprise sur les marchés qui sont assez contraignantes pour faire polémique aux États-Unis. Par exemple les positions spéculatives sur les contrats au comptant ne pourront excéder 25 % des volumes délivrables du sous-jacent.

La demande mondiale s'accroît : le CIC évalue les échanges de blé à 132 Mt, soit 4 Mt de plus qu'en septembre. L'Arabie Saoudite devrait importer 1,9 Mt de blé en 2011/12, en raison de la hausse de la consommation. La construction de nouveaux silos devrait porter la capacité de stockage locale à 3,2 Mt (+0,7 Mt), volume nécessaire pour couvrir la consommation annuelle. La Chine accroît ses importations de blé en provenance d'Australie avec l'achat de 0,5 Mt à un prix maximum de 280 \$/t C&f, soit une décote de 50 \$ par rapport au maïs américain. Cet achat a priori destiné à l'alimentation animale pourrait en définitive être utilisé pour la meunerie.

La bataille pour le marché égyptien est symptomatique du climat hautement concurrentiel qui règne sur le marché mondial du fait de la montée en puissance de l'origine mer Noire. L'entrée en lice des récoltes australiennes et argentine risque encore d'aiguiser la compétition. La Russie a emporté la quasi-totalité des appels d'offres égyptiens. Ce pays pourrait venir concurrencer l'origine européenne vers sa zone de chalandise (Maroc notamment). Les blés ukrainiens désormais exempts de taxe à l'exportation et l'offre kazakhe devraient amplifier le mouvement de raz de marée de la mer Noire. A ce titre, l'accord qui a suivi la visite des responsables du GASC en Ukraine a permis à cette origine de participer aux trois derniers appels d'offres égyptiens et de contracter 180 000 t pour la 1^{ère} fois depuis 3 ans. Les spécifications requises sont les mêmes que pour l'origine russe, avec un taux de protéines au minimum de 12%. Toutefois, compte tenu des problèmes de qualité rencontrés par le passé, le GASC se réserve la possibilité d'envoyer l'un de ses représentants dans le port de chargement pour vérifier la qualité du blé. Le marché doit aussi composer avec un retour, certes limité, de l'Inde à l'international, pour un volume initial de 2 Mt. Le volume total dépendra de la qualité disponible et du prix offert. De son côté, la présidente de l'Argentine, nouvellement réélue, souhaiterait accélérer le projet de libéralisation des exportations de maïs et de blé, dès lors que 40 % de la récolte prévue serait sauvegardée pour la consommation intérieure. Les volumes exportables sont actuellement soumis à la délivrance de licences à l'exportation.

> Quelle place pour le Kazakhstan ?

Le Kazakhstan dépend fortement de la Russie pour acheminer ses céréales vers les ports de la mer Noire et vise un objectif d'exportation de 15 Mt de céréales (dont 8 Mt de blé). Or, la cadence des expéditions de céréales russes a mis à rude épreuve les infrastructures ferroviaires.

Malgré les subventions à l'acheminement accordées par l'État, les coûts de transports demeurent très élevés. En outre, l'étranglement des disponibilités mondiales en blé meunier de qualité devrait favoriser une forte demande pour le blé de qualité du Kazakhstan. Le niveau d'exportation escompté pourrait être entravé par une logistique défaillante et ce malgré des accords conclus avec la Russie sur la mise à disposition de près de 5 000 wagons destinés à renforcer la capacité de transport kazakhe. En tout état de cause, la priorité sera donnée au marché russe et l'envoi de ces wagons ne pourra intervenir que si les chargements sont dans une phase de décélération. Le Kazakhstan essaie également de développer ses exportations via la mer Caspienne et le réseau fluvial russe (Volga, canal Volga-Don, le Don et la mer d'Azov). Mais les taux de fret sont très élevés et peuvent atteindre jusqu'à 80 \$ la tonne pour rejoindre la Grèce depuis Aktau, principal port kazakh sur la Caspienne.

> Mer Noire : intensifier la dynamique à l'exportation...

L'Ukraine, compte tenu du retard accumulé, s'efforce de mettre en place les conditions optimum qui lui permettront de s'implanter durablement dans la course à l'exportation et de voir ainsi conforter sa place au 6^e rang des exportateurs mondiaux de blé, au 4^e rang pour le maïs et 2^e rang pour l'orge. Selon l'Ukrainian Agrarian Confederation (UAC), le cumul des exportations (toutes céréales) pour la période de juin à octobre s'établit à 4,9 Mt pour un objectif de 21 Mt dont un volume identique en blé et en maïs de 9 Mt. Parallèlement, le Président Viktor Yanukovitch a finalement renoncé à l'application du taux zéro de TVA sur les exportations, envisagée le mois dernier, et qui aurait coûté à l'État l'équivalent de 625 millions dollars si elle était entrée en vigueur. Cette annonce intervient alors que l'Ukraine est toujours dans le viseur du FMI après l'octroi d'une première tranche de crédit de 16 milliards de \$ en 2008 et de 15,15 milliards de \$ en 2010 étalés sur 29 mois. L'attribution de cette 2^e tranche, prévue à l'origine pour être débloquée par étapes, est désormais stoppée. Dans ce contexte, il reste à savoir si l'état des infrastructures (logistique et stockage) permettra au pays d'atteindre ses objectifs. De plus, la médiocre qualité du blé ukrainien pourrait bien entraver quelques opportunités de placement sur le marché mondial.

> ...tout en protégeant le marché intérieur.

Un mécanisme de restrictions des exportations qui vise à accroître la transparence du marché devrait être mis en place par la Russie début décembre. En tout état de cause, la Russie devrait opter pour l'instauration d'une taxe flottante si les exportations devaient excéder 23/24 Mt. Les autorités russes ont proposé d'y associer leurs partenaires de l'Union douanière (Biélorussie et Kazakhstan). Cette taxe dépendra des niveaux des cours mondiaux et permettra de fixer un prix pour chaque céréale sur le marché domestique. Pour le Kazakhstan, l'urgence est de tenter d'écouler par tous les moyens une production abondante et la question d'une régulation apparaît, pour l'heure, exclue. En ce qui concerne l'Ukraine, aucune annonce officielle n'a été faite en ce sens, mais selon un représentant de l'UGA (Ukraine Grains Association) le Ministère de la Politique agricole et de l'alimentation et les exportateurs de céréales auraient signé un mémorandum afin d'établir des règles communes de gestion des exportations. Les parties sont convenues de coopérer sur le contrôle des volumes d'exportation pour 2011/12, sur la base de déclarations des volumes expor-

tables pour, éventuellement, appliquer des restrictions à l'exportation afin d'assurer la sécurité alimentaire.

> Légère embellie sur le marché du maïs

Le marché du maïs retrouve un peu de ressources par rapport au mois dernier avec une augmentation de l'ordre de 10 Mt de la production à 855 Mt sous l'effet de révision à la hausse des récoltes de l'Argentine et du Brésil (+ 3 Mt) et par un accroissement du même ordre en Chine dont la récolte est estimée à 183 Mt. L'UE enregistre une excellente production à 64 Mt soit 8 Mt de plus qu'en 2010. La hausse de la production mondiale profite directement à la consommation qui continue de croître pour s'établir à 863 Mt. Le stock de report gagne 2 Mt par rapport au mois de septembre, mais reste inférieur de 8 Mt au stock de fin de campagne 2010/11 et le ratio stock sur consommation demeure très étroit à 14 % et à seulement 6 %, proche de son plus bas niveau, pour les États-Unis. La production de l'Ukraine est prévue à 18 Mt (19 pour l'USDA) et le disponible exportable est évalué à 9/10 Mt. L'avancement de la récolte a été ralenti par l'engorgement des capacités de séchage dans le pays ce qui pourrait engendrer le report d'une faible partie de la récolte au printemps prochain. Pour face faire aux problèmes de stockage et de séchage, certains agriculteurs pourraient être amenés à laisser le maïs sur pied pendant l'hiver. Les échanges mondiaux de maïs s'organisent autour des exportateurs susceptibles de palier le déficit du disponible exportable aux États-Unis (- 5 Mt à 43 Mt). Dès lors, le maïs ukrainien apparaît comme une alternative. Ainsi, le Japon a récemment acheté un bateau de maïs ukrainien, autour de 260/264 \$/t. Le Bangladesh aurait conclu un accord intergouvernemental avec l'Ukraine portant sur la fourniture de 1 Mt de maïs. Une première tranche de 100 000 t est en cours de livraison.

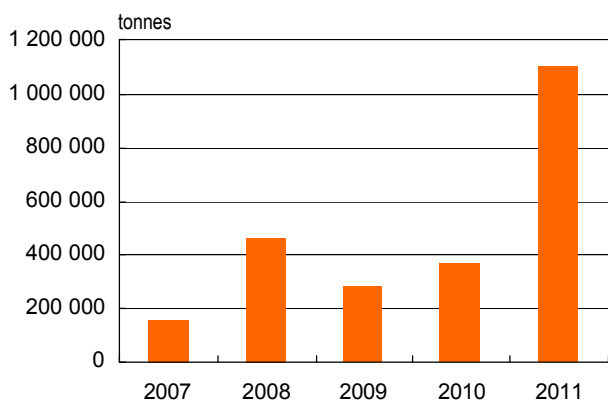
En Chine, les besoins à l'importation se précisent. Le Centre National de l'Information des Céréales et de l'huile (CNGOIC) les évalue très officiellement à 5 Mt, tandis que certains analystes anticipent un volume pouvant aller jusqu'à 10 Mt.

ANALYSE DU MARCHÉ EUROPÉEN

> Les maïs européens sont compétitifs sur le marché mondial

L'augmentation de la production de maïs européen (plus 10 Mt par rapport à la campagne précédente) ainsi que la compétitivité prix de ce dernier (prix FOB américain et sud-américain compris entre 281 et 284 \$/t contre 266 \$/t

Exportation de maïs (grain) Cumul des Certificats délivrés à la semaine 18

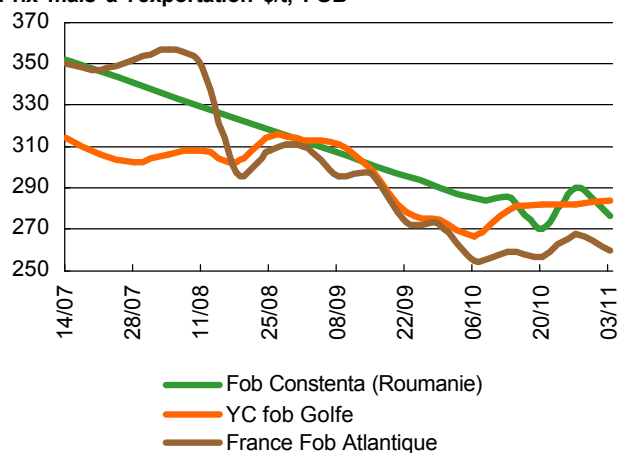


Source : Commission européenne

origine France, par exemple) laisse entrevoir une forte progression des exportations de l'UE vers les pays tiers, et plus particulièrement vers le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Ces deux régions ont en effet chacune un besoin à l'importation de l'ordre de 11 et 12 Mt, historiquement couvert par des origines américaines et sud-américaines. L'UE peut fournir partiellement ces marchés grâce, outre son avantage de prix, à sa proximité géographique et donc à des coûts des frets maritimes plus faibles. L'UE fera face à la concurrence de l'Ukraine. Ce pays est désormais le premier producteur de maïs du continent européen avec une production 2011 de 19 Mt selon les chiffres du CIC, dont 9 Mt disponibles à l'exportation, soit une augmentation de 80 % par rapport à la campagne précédente.

Le volume de certificats délivré par l'UE pour le maïs atteint à la fin octobre plus de 1,1 Mt, soit légèrement plus que lors de la totalité de la campagne précédente (1,04 Mt) ! A la fin octobre, le cumul des embarquements de maïs réalisés dans les ports français s'élevait à 207 000 t ; nous pouvons donc considérer que les principaux producteurs de maïs que sont la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie ont exporté jusqu'à 900 000 t à cette même date. Notons également que les exportations roumaines sont très importantes en début de campagne, du fait de leur faible capacité de stockage et de leur besoin rapide en trésorerie.

Prix maïs à l'exportation \$/t, FOB



Source : Commission européenne / CIC / FranceAgriMer

> Augmentation des contingents d'importation à droits réduits au 1^{er} janvier 2012

L'UE et la République argentine ont conclu un accord dans le cadre des procédures de l'OMC. Il solde les conséquences de l'élargissement de l'Union à la Bulgarie et à la Roumanie. Il a été approuvé par décision du Conseil européen le 27 octobre 2011.

Le contingent d'importation blé basse et moyenne qualité est porté à 3,1 Mt à partir du 1^{er} janvier 2012 (+ 122 790 t), et sera subdivisé en quatre sous-contingents :

- Sous contingent 1 (09.4123) : 572 000 tonnes pour les États-Unis (inchangé).
- Sous contingent 2 (09.4124) : 38 853 tonnes pour le Canada (inchangé).
- Sous contingent 3 (09.4125) : 2 378 387 tonnes pour les autres pays tiers (inchangé).
- Sous contingent 4 (09.4133) : 122 790 tonnes pour tous les pays tiers.

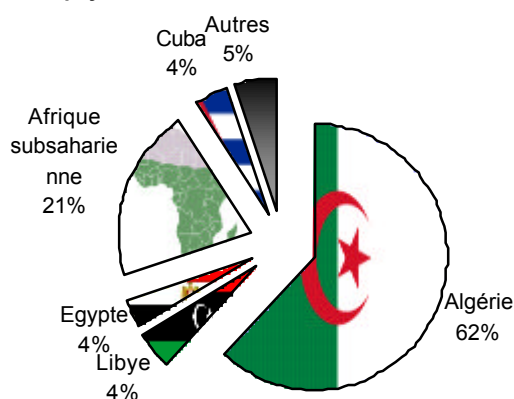
ANALYSE DU MARCHÉ FRANÇAIS

> Blé tendre : volume satisfaisant exporté vers les pays tiers au 31 octobre

Au 31 octobre, 3,4 Mt de blé tendre ont été exportées vers les pays tiers, contre 4,5 Mt au même moment de la campagne 2010/11 et 3,3 Mt pour la campagne 2009/10. 2,1 Mt ont été livrées à l'Algérie au cours des quatre premiers mois de la campagne 2011/12, soit une progression de 60 % par rapport à la même période de la précédente campagne. Cette tendance est la conséquence d'une récolte algérienne 2011 en baisse de 56 % par rapport à 2010, selon les estimations du CIC. Compte tenu de l'actuelle compétitivité des prix de l'origine mer Noire, les acheteurs d'Afrique du Nord devraient théoriquement se tourner vers cette dernière origine. Toutefois, en raison du refus des autorités algériennes d'importer des blés punaisés, même à un très faible pourcentage, la France et l'Allemagne sont pour ce pays des origines incontournables. Les prix français étant plus compétitifs que leurs homologues allemands, l'OAIC a acheté presque exclusivement de l'origine française depuis le début de la campagne.

Le Maroc n'a pour le moment pas contracté d'importants volumes : un peu plus de 80 000 tonnes ont été chargées à fin octobre. Cependant le rythme des achats devrait s'accélérer à partir de mois de novembre, notamment du fait de la suspension annoncée du droit à l'importation applicable au blé tendre entre le 15/11 et le 31/12.

Principales destinations des exportations de blé tendre vers les pays tiers à fin octobre 2011



Source : Douanes, Infograin et Reuters

Par ailleurs les chargements de blé tendre actuellement en cours dans le port de Rouen reflètent cette reprise des achats marocains.

Le début de la campagne se distingue aussi par l'exportation de près de 0,15 Mt vers la Libye, dont la quasi-totalité pour le seul mois de septembre.

Le rythme des exportations ne devrait pas continuer à la même cadence ces prochains mois. Les affaires en cette fin d'année sont peu nombreuses, le blé français n'étant en ce moment pas suffisamment compétitif par rapport à ses principaux concurrents, comme le montrent les résultats des derniers appels d'offre du GASC (centrale étatique d'achats de céréales) égyptien.

> Maïs : dynamisme des exports en début de campagne

Au 31 octobre, un peu plus de 200 000 tonnes de maïs français avaient été exportées vers les pays tiers, contre à peine 34 000 t la campagne passée à la même date. La quasi-totalité de ce volume a été exportée vers l'Afrique du Nord, Algérie et Libye en tête. Le maïs français a été, début octobre, l'origine la plus compétitive en termes de prix sur le marché mondial et a bénéficié, tout au long des quatre premiers mois de la campagne, de la faible présence de l'Ukraine sur ce marché. Toutefois l'important disponible exportable ukrainien cette campagne (9 Mt selon le CIC, contre 2 Mt pour la totalité de l'UE) et la levée des taxes à l'exportation depuis fin octobre devraient aboutir à une montée en puissance des exportations ukrainiennes. Tout comme en blé tendre, le rythme des exportations au départ de France devrait vraisemblablement ralentir pour la suite de la campagne.

> Orge : hausse des exportations vers le Maghreb au 31 octobre

Au 31 octobre, 413 000 tonnes d'orges ont été exportées vers les pays tiers, dont 136 000 t vers l'Algérie et 111 000 t vers le Maroc. Le rythme des exportations croît très fortement vers ces deux destinations par rapport à 2010/11 en raison de l'accroissement de leurs besoins pour 2011/12. Les ports de Bordeaux et Bayonne ont connu d'importants chargements en ce début de campagne. L'actuelle fermeté des cours de l'orge fourragère française pourrait néanmoins pénaliser l'origine française dans les mois qui viennent.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - F. balké/florence.balke@franceagrimer.fr

N. Boussac/nicole.boussac@franceagrimer.fr - C. Babarit/christophe.babarit@franceagrimer.fr - Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.